



Bureau Quaker auprès des Nations Unies  
quino.org | Juin 2014

# Libéralisation du commerce et sécurité alimentaire

## *Analyse des liens*

Jennifer Clapp



## Alimentation et durabilité

### Commerce et investissements agricoles

En 2012, le Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO) a entrepris un projet de quatre ans, avec d'autres partenaires, visant à prendre du recul par rapport aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en matière d'agriculture, afin d'explorer certaines questions qui sont au cœur même de la définition des concepts de finalité, structure et direction de la gouvernance du commerce et de l'investissement dans le domaine de l'agriculture.

QUNO estime qu'en plaçant les moyens de subsistance et la dignité aux côtés de la viabilité, de la résilience et de la sécurité alimentaires en tant qu'objectifs centraux du commerce et de l'investissement pour l'agriculture, tout en tenant compte des nouveaux défis mondiaux, il est possible d'envisager un Nouveau cadre pour le commerce et l'investissement agricoles (NFTIA) qui permettrait au monde de mieux répondre aux besoins des populations en matière de sécurité alimentaire à long terme.

Pour en savoir davantage concernant notre travail sur « Alimentation et durabilité », veuillez consulter: [www.quno.org/areas-of-work/food-sustainability](http://www.quno.org/areas-of-work/food-sustainability). Pour toute question relative au programme et à la publication, veuillez contacter Susan H. Bragdon, Représentante « Alimentation et durabilité » par courriel: [shbragdon@quno.ch](mailto:shbragdon@quno.ch).

Citation suggérée: Clapp, Jennifer (2014) *Libéralisation du commerce et sécurité alimentaire: Analyse des liens*. Bureau Quaker auprès des Nations Unies.

Tous les travaux de QUNO sont publiés sous licence 'Creative Commons'. Pour de plus amples informations et tous les détails concernant la licence, veuillez consulter: <http://creativecommons.org>.

Des exemplaires des publications de QUNO peuvent être téléchargés gratuitement sur notre site: [www.quno.org](http://www.quno.org). Des exemplaires imprimés sont disponibles sur demande.

Photo de couverture: Jennifer Clapp

Traduction: Carole Salas

## Table des matières

<b>Acronymes</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Arguments favorables à la libéralisation pour un commerce agricole plus ouvert</b>	<b>7</b>
L'avantage comparatif et la sécurité alimentaire	7
Le commerce en tant que « courroie de transmission » mondiale pour l'alimentation	9
Les dangers du protectionnisme	10
<b>Limites des arguments favorables à la libéralisation</b>	<b>11</b>
Les faiblesses de la théorie de l'avantage comparatif: conséquences pour la sécurité alimentaire	11
Une compréhension obsolète de la sécurité alimentaire	22
L'efficacité économique prime sur d'autres objectifs sociaux	25
<b>Conclusion: Entamer un dialogue fructueux sur la sécurité alimentaire et le commerce</b>	<b>30</b>
<b>Références</b>	<b>32</b>
<b>Remerciements</b>	<b>39</b>

## Acronymes

**ALENA** Accord de libre-échange nord-américain

**AsA** Accord sur l'agriculture

**CNUCED** Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

**CO2** Dioxyde de carbone

**FAO** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)

**FIDA** Fonds international de développement agricole

**GATT** Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade)

**IAASTD** Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement

**IATP** Institut de politique agricole et commerciale (Institute for Agriculture and Trade Policy)

**IIDD** Institut international du développement durable

**NFTIA** Nouveau cadre pour le commerce et l'investissement agricoles (New Framework for Trade and Investment in Agriculture)

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques

**PMA** Pays moins avancés

**QUNO** Bureau quaker auprès des Nations unies

**STN** Société transnationale

**TEEB** Économie des écosystèmes et de la biodiversité (The Economics of Ecosystems and Biodiversity)

**US** États-Unis d'Amérique

**OMC** Organisation mondiale du commerce

## Introduction

Depuis les années 80, avec la poussée des politiques économiques libérales à l'échelle mondiale, les pressions en faveur de la libéralisation du commerce agricole se sont multipliées. Cependant, la façon dont la libéralisation commerciale affecte la sécurité alimentaire demeure une question fortement controversée. Il s'agit là d'un enjeu vital. Plus de 30% de la main d'œuvre active mondiale se consacre au travail agricole (Banque mondiale 2014a). Pour 70% de la population mondiale pauvre vivant en zones rurales et figurant parmi les individus les plus touchés par l'insécurité alimentaire, l'agriculture représente l'activité économique principale (Banque mondiale 2014a). Environ 2,5 milliards d'individus se consacrent à l'agriculture à petite échelle, aussi bien à temps plein qu'à temps partiel (FIDA 2013).

Parallèlement, autour de 10% seulement de la production mondiale de céréales franchit les frontières par le biais du commerce international (Banque mondiale 2012, p.118), et l'agriculture représente à peine 9,2% de la totalité du commerce de marchandises (OMC 2013). Les pays en développement ne représentent qu'une petite proportion du commerce agricole mondial, et les pays les moins avancés (PMA) ne réalisent que 1% de ce commerce (Banque mondiale 2012, p.119). Bien que les politiques commerciales agricoles ne régissent techniquement qu'une petite partie de l'ensemble du commerce mondial, elles peuvent avoir des conséquences d'une portée considérable pour plusieurs milliards d'agriculteurs et de communautés agricoles dans les pays les plus pauvres du globe.

Quelle que soit la finalité des petits exploitants, qu'il s'agisse de produire principalement pour les marchés internationaux ou intérieurs, ou même pour leur propre consommation, leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire sont affectés par la structure des échanges commerciaux au niveau mondial et par le cadre réglementaire général régissant le commerce agricole international. L'argumentation principale avancée par les défenseurs de la libéralisation du commerce est qu'un modèle de commerce ouvert favorise la sécurité alimentaire. Plus précisément, les défenseurs de la libéralisation du commerce affirment qu'un régime commercial plus ouvert favorise une production agricole plus efficiente, ce qui se traduit par une augmentation de l'offre alimentaire et, par conséquent, par une diminution des prix des denrées alimentaires. En d'autres termes, ils soutiennent que des politiques commerciales plus ouvertes augmenteraient la disponibilité alimentaire et feraient baisser le prix des denrées.

De telles affirmations ont-elles un fondement? Les critiques sont sceptiques.

Certains d'entre eux sont fortement défiants au sujet de l'intégration économique mondiale et rejettent largement le programme de libéralisation du commerce agricole. Pour eux, la libéralisation du commerce et du marché agricole qui a lieu depuis les années 80, ne fait qu'exposer les agriculteurs du monde en développement à des conditions économiques internationales injustes qui favorisent les pays riches

et l'agro-industrie mondiale. D'autres critiques reconnaissent un certain rôle au commerce de produits agricoles, notamment alimentaires, mais seulement dans la mesure où il représente une protection pour les agriculteurs, la sécurité alimentaire et l'environnement (pour en savoir plus sur ce débat, voir Burnett and Murphy 2014).

Les débats sur le commerce et la sécurité alimentaire dans ce contexte ont généralement été caractérisés soit par de larges divergences idéologiques, avec des partisans et des critiques du libre échange se parlant sans s'écouter, soit par des controverses stériles sur de moindres détails concernant certaines dispositions des accords internationaux, telles que les négociations en cours au sein de l'OMC sur un nouvel Accord sur l'agriculture (AsA). Il en résulte souvent une impasse, idéologique ou politique, à partir de laquelle il est difficile de parvenir à un consensus. Cette étude s'efforce d'éviter aussi bien l'argumentation idéologique excessivement déterministe, que les petits détails des négociations et accords commerciaux. Elle vise, en revanche, à analyser les liens conceptuels existant entre le commerce et la sécurité alimentaire, dans l'espoir qu'un tel exercice puisse aider à faire progresser le dialogue.

Elle a pour objet de démêler et porter à l'attention des décideurs politiques

une série de questions susceptibles de contribuer à rendre la politique commerciale plus sensible aux problèmes de sécurité alimentaire et vice-versa.

L'analyse présentée dans cette publication met en relief trois points: tout d'abord, elle indique que les arguments économiques néoclassiques dominants en matière de commerce agricole présentent de nombreuses restrictions qui doivent être dévoilées et examinées à la lumière des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire. Deuxièmement, elle montre que la théorie commerciale actuelle tend à utiliser une notion dépassée du concept de sécurité alimentaire, et qu'elle pourrait bénéficier d'une définition plus nuancée du concept. Troisièmement, elle explique que la théorie et la politique commerciales ont tendance à privilégier l'efficacité (au sens strict) par rapport à d'autres objectifs d'ordre social, comme garantir le droit à l'alimentation et préserver les moyens de subsistance et l'environnement. Étant donné l'importance politique de ces objectifs sociaux, la présente analyse signale que nous aurons une chance de voir un avancement dans le dialogue sur la politique commerciale et la sécurité alimentaire seulement au moment où ces objectifs plus vastes seront placés au même niveau que les préoccupations commerciales et d'efficacité.

## Arguments en faveur de la libéralisation pour un commerce agricole plus ouvert

D'après la théorie commerciale néoclassique, les pays qui adoptent des politiques commerciales plus ouvertes réalisent des bénéfices nets, bénéfices qui, à leur tour, contribuent favorablement à la sécurité alimentaire. Cette ligne de raisonnement présente trois composantes générales: 1) la théorie de l'avantage comparatif affirme qu'une plus grande quantité de nourriture sera produite de façon plus efficiente, et que cela aura pour résultat des denrées plus accessibles et bon marché aux niveaux mondial et national ; 2) les régions excédentaires du monde ont l'obligation morale de distribuer de la nourriture aux régions déficitaires à travers le commerce international de denrées alimentaires ; et 3) la restriction du commerce de denrées alimentaires comporte de graves risques pour la sécurité alimentaire. Chacun de ces arguments est développé plus en détail ci-après.

### Avantage comparatif et sécurité alimentaire.

Actuellement, presque tous les économistes traditionnels concordent sur le fait qu'une politique de libre-échange est préférable au protectionnisme. Cette croyance quasiment universelle se base sur la théorie de l'avantage comparatif, expliquée pour la première fois par David Ricardo en 1817.

La théorie de l'avantage comparatif avance que les gains d'efficience obtenus

grâce à la spécialisation et au commerce entraîneront une amélioration du bien-être pour tous les partenaires commerciaux.

L'idée fondamentale à la base de la théorie de l'avantage comparatif est que si les pays se spécialisent dans les produits qu'ils produisent relativement mieux par rapport à d'autres (à savoir les marchandises qu'ils peuvent produire au moindre coût possible), et qu'ils les commercialisent ensuite entre eux, ils s'en sortiront mieux (c'est à dire, qu'ils auront plus de marchandises) que s'ils n'avaient pas eu recours au commerce. Le commerce offre des gains même lorsqu'un pays ne jouit pas d'un avantage absolu (les plus bas coûts de production) pour aucune marchandise. En d'autres termes, les gains d'efficience se produisent et bénéficient à tous les pays, lorsque les pays se spécialisent dans les marchandises qu'ils produisent relativement mieux et s'adonnent ensuite aux échanges commerciaux entre eux. Étant donné que chaque pays encourt différents coûts d'opportunité dans la production de différentes marchandises en raison des différentes ressources, telles que la terre, le climat, le capital, la technologie et la main d'œuvre, chaque pays obtient un avantage comparatif en ce qui concerne au moins certaines marchandises (voir OMC 2012).

Les gains qui résulteraient de la spécialisation et du commerce peuvent être montrés mathématiquement, ce

qui représente une part non négligeable de l'attrait de cette théorie. La théorie a été périodiquement mise à jour par les théoriciens de l'économie au fil des ans pour tenir compte des conditions modernes (avec plus de détails, par exemple, concernant le rôle des taux de change comme mécanismes d'ajustement), mais le principe de base de l'avantage comparatif, à savoir la spécialisation et le commerce en tant que moyens pour obtenir des gains d'efficacité, est toujours au centre des théories relatives au commerce international aujourd'hui.

Il existe une série de mécanismes grâce auxquels la spécialisation et le commerce devraient engendrer un certain profit matériel pour les partenaires commerciaux. Selon la théorie susmentionnée, ces gains s'accroissent dans une variété de secteurs commerciaux, parmi lesquels l'agriculture, et contribuent à soutenir toute une gamme d'objectifs politiques, dont la sécurité alimentaire. L'OMC, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale font toutes référence à ce qu'elles considèrent comme les bénéfices de politiques commerciales plus ouvertes et leurs contributions à la sécurité alimentaire. Les liens conceptuels dans ces contextes vont un peu dans le même sens que les lignes qui suivent, et forment ensemble la base fondamentale pour la poursuite de politiques commerciales agricoles libéralisées en tant qu'ingrédient principal pour

renforcer la sécurité alimentaire dans le monde (voir Lamy 2013 ; FAO 2003a ; Banque mondiale 2007 ; Banque mondiale 2012).

L'ouverture au commerce favorise la concurrence, qui conduit à la spécialisation, qui à son tour améliore l'efficacité. L'idée est que certaines cultures seront produites dans les pays où leur production est plus efficace, à savoir dans ceux qui jouissent des ressources naturelles nécessaires pour que certaines cultures soient cultivées avec moins de ressources et selon des manières qui tirent parti des économies d'échelle. Ces gains auront pour conséquence une plus grande production alimentaire à l'échelle mondiale.

L'augmentation des réserves alimentaires au niveau mondial engendrerait une disponibilité accrue de nourriture dans tous les pays, y compris dans les pays qui importent actuellement les denrées alimentaires au lieu de les produire, et ce parce que tous les pays bénéficieraient du commerce et que par conséquent une quantité plus importante de nourriture permettrait à tous les pays d'en recevoir une part supérieure à celle perçue auparavant.

Une offre accrue, aux niveaux mondial et national, signifierait une baisse des prix des denrées alimentaires, conformément à la loi de l'offre et de la demande. Des prix plus bas rendraient la nourriture plus accessible aux pauvres, améliorant ainsi la sécurité alimentaire.



Les gains d'efficience, notamment dans le secteur agricole, contribueraient à la croissance économique (grâce à l'innovation technologique et aux économies d'échelle), créant ainsi de nouvelles possibilités d'emploi. Ces changements au sein d'une économie donneraient lieu à une augmentation des revenus, rendant les produits alimentaires plus accessibles même pour les individus ne travaillant pas dans le secteur agroalimentaire.

Pour résumer, la théorie néoclassique sur les échanges commerciaux considère que la spécialisation et le commerce basés sur le principe de l'avantage comparatif sont avantageux pour la sécurité alimentaire, car ils permettent de tirer profit de l'efficience et de ses gains à une échelle mondiale, entraînant une augmentation des quantités de nourriture, une baisse des prix et un meilleur accès aux denrées alimentaires.

### **Le commerce en tant que « courroie de transmission » mondiale pour la nourriture.**

Un deuxième argument clé, souvent exprimé en faveur de la libéralisation commerciale agricole, qui s'ajoute à l'assertion de l'avantage comparatif, fait du profit des gains d'efficience générés par la spécialisation et le commerce une question d'éthique. Certains pays manquent de ressources naturelles (terres disponibles, sols fertiles, climat, etc.) nécessaires pour couvrir l'intégralité de leur propres besoins en nourriture,

alors que d'autres pays peuvent produire naturellement plus de nourriture qu'ils n'en consomment. Le commerce permet aux pays qui disposent de moins de ressources naturelles d'importer d'autres pays lorsque leur propre production n'est pas suffisante (Banque mondiale 2012). Étant donné que la production agricole mondiale est plus stable que la production agricole au niveau national et régional, en raison de la variabilité du climat et d'autres conditions, le fait de pouvoir compter sur le commerce international pour transférer des denrées alimentaires des régions excédentaires aux régions déficitaires aide à stabiliser les prix des denrées alimentaires (Banque mondiale 2012). Pour les partisans du commerce comme Pascal Lamy, le commerce international de produits alimentaires constitue donc « une obligation morale » (Lamy 2012).

Dans un monde où le changement climatique menace d'affecter négativement la production agricole de certains pays (Porter et al. 2014), surtout ceux de l'hémisphère sud, les défenseurs du commerce avancent qu'il est primordial, et non uniquement pour des raisons d'ordre moral, mais également pour des raisons relevant de la protection de l'environnement, de produire de la nourriture dans des contextes où cela s'avère plus efficace. Ils soutiennent que les rares ressources en eau et énergie doivent être utilisées aussi efficacement que possible afin de rendre la sécurité alimentaire plus viable (Lamy 2013).

## Les dangers du protectionnisme.

Un troisième argument avancé par les défenseurs de la libéralisation du commerce agricole réside dans le fait qu'il y a des coûts économiques considérables liés à la protection commerciale continue dans le secteur. En plaidant pour l'ouverture des marchés agricoles dans les pays en développement, la Banque mondiale signale en particulier les coûts de protection et les compare aux bénéfices estimés de la libéralisation (Banque mondiale 2007 ; Banque mondiale 2012 ; voir également Anderson et al. 2005).

Les mesures de protection de l'agriculture, qui comprennent les taxes et restrictions à l'exportation, les tarifs, les offices de commercialisation étatiques et les organismes publics de stockage, sont considérées par des organisations telles que la Banque mondiale et l'OMC comme des politiques hautement inefficaces. Ces organisations soutiennent qu'un tel manque d'efficacité entraîne des signaux de prix faussés qui peuvent avoir comme conséquence des niveaux de production plus faibles et une augmentation des prix des denrées alimentaires, ce qui nuit aux pauvres et aggrave l'insécurité alimentaire (Banque mondiale 2012 ; Martin and Anderson 2011). Ils font remarquer, en outre, que les mesures de protection peuvent également rendre les producteurs agricoles des pays en développement plus vulnérables en

leur refusant l'accès aux opportunités commerciales (Banque mondiale 2007; Lamy 2013, p.77).

Les défenseurs du commerce soutiennent par ailleurs que le manque de systèmes de commerce agricole libéraux peut également engendrer des marchés étroits, à savoir des marchés où seuls quelques fournisseurs dominent le commerce de certaines cultures. Dans de tels cas, la rupture des approvisionnements de la part d'un seul fournisseur pourrait se traduire, pour ceux qui dépendent des importations de la culture en question, par une volatilité et une vulnérabilité majeures face aux crises. L'interdiction d'exporter et le recours à d'autres restrictions à l'exportation dans ce contexte sont perçus par les défenseurs du commerce comme des mesures particulièrement problématiques, car la mise en place subite d'obstacles au commerce est susceptible de provoquer une flambée des prix, avec des implications directes pour la sécurité alimentaire des pauvres, dont plusieurs dépensent entre 50 et 80% de leur revenu en denrées alimentaires. Les marchés étroits et les restrictions à l'exportation ont maintes fois été qualifiés de facteurs clés dans la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 (Headey and Fan 2008).

## Limites des arguments favorables à la libéralisation du commerce

Les arguments préalablement mentionnés favorables au commerce agricole libéralisé en tant que support à la sécurité alimentaire suscitent un intérêt particulier chez les économistes néoclassiques, parce qu'ils suivent une logique interne et peuvent être quantifiés. Ces arguments, cependant, reposent sur certaines présomptions qui doivent s'avérer correctes pour que la théorie ait une valeur prédictive. La justesse de ces présomptions dans la pratique demeure une question ouverte. Si les présomptions sur lesquelles se base la théorie ne sont pas fondées, il faut s'interroger alors davantage sur les implications de la libéralisation commerciale pour la sécurité alimentaire.

Il y a en effet des divergences d'opinion au sein des cercles de politiques internationales en ce qui concerne la valeur du commerce pour la sécurité alimentaire. Alors que l'OMC et la Banque mondiale abordent rarement les présomptions sous-jacentes à la théorie du commerce en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la FAO soulève en revanche plus ouvertement des doutes au sujet des présomptions en question, bien qu'elle soutienne largement un programme commercial plus libéral (voir par exemple, FAO 2003a). Prenant une position plus critique, le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation des Nations Unies (ONU) invitait en 2011 les pays à limiter leur dépendance du commerce en tant que moyen pour répondre aux objectifs de la sécurité alimentaire, appel qui provoqua un débat ouvert avec le Directeur général de l'OMC de l'époque, Pascal Lamy (voir De Schutter 2011 ; Lamy 2011).

Ces désaccords tirent leur origine des différentes interprétations des présomptions et idées sous-jacentes au lien existant entre le commerce et la sécurité alimentaire. Il convient d'analyser ces présomptions plus en détail et de les évaluer à la lumière des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire. Il est notamment primordial d'évaluer l'ensemble des présomptions économiques qui soutiennent la théorie de l'avantage comparatif, les présomptions au sujet de ce qui constitue la sécurité alimentaire selon la ligne dominante dans les thèmes liés au commerce et, de façon plus générale, les présomptions sur lesquelles se base la priorité accordée à l'efficacité économique par opposition à d'autres objectifs sociaux. Bon nombre de ces présomptions se chevauchent et se renforcent mutuellement. Une analyse plus détaillée de chacune, ainsi qu'une évaluation de leur validité, aidera à mieux comprendre les conséquences pour la sécurité alimentaire.

### Les faiblesses de la théorie de l'avantage comparatif: conséquences pour la sécurité alimentaire.

L'articulation initiale de la théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo (de même que les mises à jour ultérieures de la théorie), se basent sur des notions simplifiées de l'activité économique qui reposent sur un certain nombre de présomptions aussi bien explicites qu'implicites. Tous les modèles économiques simplifient les conditions

réelles dans une certaine mesure. La question à se poser est si les présomptions sont suffisamment représentatives comme le prétendent les prévisions de la théorie, ou si elles simplifient à tel point la réalité que le modèle perd sa valeur prédictive. Les présomptions sur lesquelles repose la théorie de l'avantage comparatif sont des plus diverses, et comprennent, par exemple les allégations suivantes: le capital et la main d'œuvre sont immobiles entre les pays ; il y a une parfaite mobilité des capitaux et de la main d'œuvre au sein d'un pays ; Il y a concurrence parfaite concernant les marchandises sur les marchés; il n'y a pas d'externalités ; les marchandises sont homogènes ; il n'y a aucun coût de transport ; il y a plein emploi; le commerce entre les pays est toujours équilibré (il n'y a aucun surplus ou déficit commercial à long terme); la technologie, les ressources et la productivité de la main d'œuvre sont fixes; toutes les parties intéressées bénéficient du commerce.

Un certain nombre d'économistes ont critiqué la théorie de l'avantage comparatif faisant valoir que plusieurs de ces présomptions sont peu réalistes (Daly 1993 ; Prasch 1996, Fuller 2010 ; Schumacher 2013). Certains ont précisé que ses présomptions sont particulièrement inadéquates si appliquées au commerce avec les pays en développement (Chang and Grabel 2004, p.60). Parmi les publications qui critiquent la théorie de l'avantage comparatif, il y a relativement peu d'études qui analysent ces présomptions avec une

référence spécifique aux conséquences pour la sécurité alimentaire, (pour les exceptions, voir De Schutter 2009 ; Gonzales 2011 ; McGeorge 1992). Une analyse des présomptions ayant le plus de valeur pour la question relative à la sécurité alimentaire, ainsi que de leurs effets, est présentée ci-après.

### *Le capital et la main d'œuvre sont immobiles entre les pays.*

L'immobilité de la main d'œuvre et du capital entre les pays est une présomption fondamentale sur laquelle se fonde la théorie de l'avantage comparatif. Si le capital et la main d'œuvre étaient mobiles, le capital s'orienterait vers des opportunités présentant un avantage absolu, et la main d'œuvre chercherait des opportunités là où les salaires sont les plus élevés. L'avantage comparatif se base sur l'idée que seules les marchandises traversent les frontières, et que les économies s'adaptent ensuite à travers divers mécanismes, tels que les prix et les taux de change, de façon à ce que toutes les parties intéressées tirent profit du commerce, même si elles ne bénéficient pas d'un avantage absolu. Cette présomption est donc indispensable à la théorie (Schumacher 2013).

L'immobilité du capital et de la main d'œuvre est la présomption la plus remise en cause de la théorie de l'avantage comparatif. Les critiques font remarquer que le capital et la main d'œuvre sont en fait tout à fait mobiles,

en particulier dans le monde globalisé dans lequel nous vivons aujourd'hui où l'argent et les individus traversent régulièrement les frontières (Daly 1993; Schumacher 2013). Le capital peut chercher des investissements n'importe où dans le monde par l'intermédiaire de sociétés transnationales (STN) et d'instruments financiers internationaux. En outre, la main-d'œuvre, bien que moins mobile que le capital, peut émigrer dans une certaine mesure. Les critiques font valoir que si la présomption selon laquelle le capital et la main-d'œuvre sont immobiles n'est pas confirmée, alors la théorie même est contestable, étant donné que le fait que des bénéfices puissent découler du commerce résulte moins évident.

La faiblesse empirique de ces présomptions a également des implications importantes pour ce qu'il en est des déclarations relatives à la sécurité alimentaire formulées par les défenseurs de la libéralisation du commerce. La libre circulation des capitaux signifie que les STN peuvent investir dans des pays en développement pour profiter de l'avantage absolu pouvant exister dans ces contextes, par exemple en raison du climat et des faibles coûts de la main-d'œuvre. Les chaînes de valeur agroalimentaires mondiales qui dominent aujourd'hui la structure de la production agricole et du commerce sont souvent caractérisées par des sociétés transnationales détenant la propriété financière des opérations agricoles dans les pays en développement. Dans de tels cas,

les gains issus du commerce bénéficient probablement aux propriétaires du capital, qui peuvent en fait résider dans d'autres pays, plutôt qu'aux agriculteurs locaux qui fournissent ces entreprises ou travaillent comme main-d'œuvre rémunérée dans des grandes exploitations agricoles appartenant à des étrangers (voir McMichael 2013).

Bien que limitée, la mobilité de la main d'œuvre internationale a également des incidences sur l'application de la théorie commerciale dans le secteur agricole, parce que le secteur, dans de nombreux pays, dépend de la main-d'œuvre migrante. La capacité des agriculteurs à migrer saisonnièrement, comme c'est le cas de certains travailleurs mexicains qui se déplacent régulièrement pendant une partie de l'année aux États-Unis d'Amérique (US) et au Canada, permet aux pays d'accueil de valoriser leur propre avantage comparatif dans le domaine de la production agricole, et de faire alors concurrence à la production agricole des pays desquels proviennent les travailleurs ayant émigré (Preibisch 2007). Ce modèle de mobilité de la main-d'œuvre peut déterminer une baisse des prix agricoles dans les deux pays, ce qui soulève des doutes quant aux possibles bénéfices du commerce pour les agriculteurs. En outre, les agriculteurs migrants ne jouissent souvent d'aucun droit aux soins de santé, à des conditions de vie décentes, et autres avantages (Hennebry and Preibisch 2010).

## *Les facteurs de production sont parfaitement mobiles dans un pays.*

La théorie de l'avantage comparatif part du principe que, entre les différentes activités au sein d'une économie, il existe une mobilité complète des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) qui permet la spécialisation dans certaines marchandises par rapport à d'autres. La présomption selon laquelle main d'œuvre et capitaux peuvent facilement passer de la production d'un bien à un autre est capitale pour cette théorie, étant donné que c'est ce qui permet aux pays de se spécialiser, détail primordial pour obtenir des gains d'efficacité du commerce.

Les défenseurs du commerce admettent qu'il peut y avoir quelques coûts d'ajustement liés à la spécialisation, mais considèrent généralement qu'il s'agit de coûts minimes et provisoires. Par ailleurs, on part normalement du principe que les gains qu'apporte le commerce au pays permettent aux gouvernements de couvrir les coûts d'ajustement et de dédommager ceux qui ont subi des pertes. Les critiques soutiennent que les coûts d'ajustement sont bien plus problématiques que ce que les défenseurs du commerce veulent bien admettre. Tel que Ha Joon Chang et Irene Grabel le précisent, l'ajustement implique non seulement des coûts économiques, mais également des coûts humains (requalification et recherche d'un nouvel emploi) et des coûts en temps. En outre, il n'y a aucune garantie

que les nouvelles opportunités d'emploi résultant de la spécialisation soient meilleures ou plus gratifiantes pour les travailleurs que les précédentes (Chang and Grabel 2004). De plus, il n'y a aucun mécanisme en vigueur qui garantisse que les gagnants compenseront les perdants. Il est fort possible que ceux qui travaillaient précédemment dans un secteur, se retrouvent tout simplement sans emploi lorsque le capital se déplacera vers d'autres activités (Fletcher 2010).

Les points faibles de cette présomption ont d'importantes incidences sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. En raison du lien particulier existant entre l'agriculture et l'environnement, des longues saisons de croissance végétale, ainsi que du rôle capital de l'agriculture en tant que source d'emploi rural et de sécurité pour les familles paysannes, la structure de la production et du commerce dans le secteur agricole est extrêmement rigide. C'est pourquoi les changements radicaux d'une activité à l'autre au sein du secteur agricole, ou entre le secteur agricole et d'autres secteurs, s'avèrent très difficiles et onéreux, notamment à court terme (FAO 2003a ; voir également Chang 2009). Contrairement aux prévisions, ce que les économistes considèrent comme des activités de production plus efficaces d'un point de vue économique pourraient ne pas donner lieu à une augmentation des revenus. Les agriculteurs qui changent de métier, par exemple, auront probablement du mal à trouver du travail

dans des activités autres qu'agricoles ou en tant que travailleurs agricoles (Fuchs and Hoffmann 2013, p.269 ; Sachs et al. 2007, 30).

Le dédommagement des « perdants » dans ce processus d'ajustement, par exemple sous forme de dispositifs de protection sociale, tels que des programmes d'aide pour la santé et l'alimentation ou sous forme de compensations monétaires aux petits producteurs dont les moyens de subsistance sont compromis, n'est pas non plus garanti (FAO 2003a ; De Schutter 2009). Les gouvernements, en particulier s'ils sont en perte pour ce qui est des recettes liées aux tarifs dans le processus de libéralisation commerciale, ne disposent généralement pas de ressources suffisantes pour compenser les individus dont la situation a été aggravée par la libéralisation du commerce agricole (FAO 2003a). Un rapport récent de la Banque mondiale indique que près de 870 millions d'individus parmi les plus pauvres du monde (dont la plupart vit dans les zones rurales) ne disposent d'aucune couverture sociale (Banque mondiale 2014b).

### *Les marchés sont parfaitement concurrentiels.*

Des marchés concurrentiels et des règles du jeu équitables constituent d'autres présomptions de l'avantage comparatif. En l'absence de concurrence parfaite et de règles du jeu équitables, les gains d'efficacité résultant de la spécialisation ne sont pas garantis. La présomption de

marchés concurrentiels est commune à divers modèles économiques, mais fait également l'objet de nombreuses critiques pour ne pas tenir dans la pratique, étant donné qu'il y a peu de marchés réellement concurrentiels dans le monde réel.

Le manque de marchés concurrentiels et l'absence de conditions d'égalité sont des éléments de réflexion capitaux au moment d'aborder le thème de la sécurité alimentaire. Le pouvoir de marché est concentré entre les mains d'un nombre limité d'acteurs du secteur agricole, que se soit au sein de chaque pays qu'au niveau international (Clapp and Fuchs 2009). Dans certains marchés agricoles et alimentaires, seule une poignée d'entreprises dominent le marché. Les économistes estiment qu'un marché est généralement concurrentiel lorsque les quatre plus grandes entreprises contrôlent 40% ou moins du marché. Des taux plus élevés impliquent un certain degré de contrôle du marché, qui en termes économiques est considéré comme inefficace. Cependant, les taux de concentration dans le secteur alimentaire et agricole excèdent souvent ce pourcentage, indiquant des niveaux très élevés de concentration qui engendrent des marchés non concurrentiels et déséquilibrés (Murphy 2006). En effet, seules quatre entreprises dominent le marché mondial de céréales, ce qui représente entre 75 et 90% du commerce mondial des céréales (Murphy et al. 2012). Le pouvoir de marché de ce type permet

aux entreprises de manipuler les prix d'une façon telle à engendrer des résultats inefficients (Gonzalez 2011, p.771).

Par ailleurs, dans chaque pays, il y a des producteurs agricoles qui dominent les marchés. Aux États-Unis, par exemple, où vingt parcs d'engraissement nourrissent la moitié du bétail, quatre entreprises représentent à elles seules plus de 85% du marché de la transformation du bœuf (IATP 2010). Toujours aux États-Unis, seulement quatre entreprises représentent 50% du marché du poulet de chair et 46% du marché de la viande de porc (Lang and Heasman 2004, p.144). Des niveaux semblables de concentration existent pour le commerce de produits tropicaux cultivés dans les pays en développement où un petit nombre d'entreprises détiennent largement la plus grande part du marché (Fairtrade Foundation 2013, p.26). Dans ces cas où seules quelques entreprises dominent certains marchés agricoles, il est difficile de prétendre la génération d'avantages comparatifs « naturels » qui engendreraient une attribution efficace des ressources.

L'absence de règles du jeu équitables dans le secteur agricole est également évidente au moment de comparer les niveaux de soutien des gouvernements au secteur agricole entre les différents pays. Les pays industrialisés de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) versent traditionnellement d'énormes subventions à leurs propres agriculteurs,

à des niveaux tels que les pays en développement ne peuvent pas évaluer pour leurs agriculteurs (souvent en raison de l'obligation de libéraliser leurs économies dans le cadre de programmes d'ajustement structurel).

Bien que certains des plus grands pays en développement, tels que l'Inde et la Chine, aient pu soutenir leurs agriculteurs ces dernières années, les pays les plus pauvres sont généralement dans l'impossibilité de fournir des subventions aux agriculteurs. Comme l'a fait remarquer Kevin Watkins, la production agricole et le commerce, dans ce cas, ne sont pas déterminés par l'avantage comparatif, mais plutôt par « l'accès comparatif aux subventions » (Watkins 1996, p.245). En effet, le déséquilibre abyssal existant entre les différents niveaux de subventions agricoles constituait l'une des raisons principales pour libéraliser le commerce agricole dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) du cycle d'Uruguay (Clapp 2006). À ce déséquilibre s'ajoutent les restrictions continues du marché, dont la pratique de la progressivité tarifaire et de crêtes tarifaires par les pays industrialisés, ce qui fait que de nombreux pays en développement parmi les plus pauvres du monde soient coincés des deux côtés (De Schutter 2009, pp.16-17). Le déséquilibre entre les différents niveaux de subvention persiste encore aujourd'hui et constitue l'un des principaux points de



désaccord des tentatives de renégociation de l'Accord sur l'agriculture (AsA) du cycle de Doha (Clapp 2012).

L'absence de marchés concurrentiels à l'échelle tant nationale que mondiale porte à mettre en doute la capacité de la théorie de l'avantage comparatif de guider les pays dans la spécialisation de certaines cultures. Certains pays et entreprises qui influencent leurs propres coûts relatifs de production de biens agricoles peuvent affecter les marchés de manière à ce que d'autres pays, en particulier ceux avec un grand nombre de petits exploitants, soient contraints d'abandonner la production des biens agricoles en question. De cette manière, le pouvoir de marché politiquement dirigé des acteurs principaux détermine de quelle façon allouer les ressources, au lieu d'engendrer des marchés efficaces et concurrentiels. Ainsi, les avantages comparatifs dans le secteur sont en grande partie construits, au lieu de constituer le résultat naturel des processus d'un marché concurrentiel (De Schutter 2009).

Un certain nombre d'études, menées à bien par les défenseurs du commerce, indiquent que la libéralisation du marché dans les pays en développement leur sera plus avantageuse qu'obliger les pays riches à réduire leurs subventions (Laborde and Martin 2012). En d'autres termes, les défenseurs du commerce prétendent que les subventions sont moins problématiques que les restrictions du marché, et que, par

conséquent, l'ouverture des marchés est recommandée même lorsque les subventions ne sont pas envisageables (voir également Banque mondiale 2007). Il est possible que certaines subventions soient moins nuisibles que d'autres, mais il est important de reconnaître l'ampleur des subventions des pays industrialisés par rapport à celles des pays en développement.

Cet écart, dans le contexte de l'ouverture des marchés dans les pays les plus pauvres, a pour conséquence une situation où les petits exploitants agricoles des pays pauvres entrent en concurrence directe avec les agriculteurs les plus importants et mieux subventionnés du globe. L'exposition à un déséquilibre aussi important est souvent dévastatrice pour les petits producteurs (De Schutter 2009). En effet, les pays en développement ont vécu un nombre non négligeable d'« envolées des importations », durant lesquelles leurs importations de denrées alimentaires de base ont considérablement augmenté après avoir ouvert leurs marchés aux importations agricoles (FAO 2003b ; South Centre 2009). Ces importations arrivent souvent à un prix beaucoup plus bas que celui que les producteurs locaux peuvent appliquer pour être concurrentiels, en raison des facteurs susmentionnés, et peuvent donc être nuisibles aux producteurs locaux de denrées alimentaires.

## *Il n'y a aucune externalité.*

La théorie de l'avantage comparatif considère que tous les coûts de production soient payés par les producteurs de marchandises, et soient par conséquent inclus dans les prix du marché. Cette présomption est importante, parce que tous les coûts doivent être internalisés afin de déterminer l'attribution efficace des ressources, élément essentiel du concept d'avantage comparatif. Cette présomption a été amplement contestée pour son manque de réalisme, et en particulier pour ne pas prendre en compte les coûts environnementaux de production externalisés (Daly 1993 ; Fletcher 2010 ; Prasch 1996).

Récemment, des économistes ont calculé que si les coûts environnementaux externes de production agricole étaient intégrés aux prix des denrées alimentaires, ces coûts supplanteraient tout gain possible résultant du commerce (Schmitz et al. 2012). Certains ont fait valoir qu'il s'avère particulièrement difficile d'internaliser les coûts dans les systèmes agricoles, en raison de la nature de la spécialisation et de la dynamique des prix des matières premières externes, lesquelles affectent également les prix des denrées alimentaires (Fuchs con Hoffmann 2013, p.269).

Le fait de ne pas tenir compte des externalités a des implications fondamentales pour la sécurité

alimentaire. Les pays qui spécialisent leur production agricole en fonction de leur avantage comparatif tendent à produire des monocultures à grande échelle, tournées vers l'exportation qui dépendent d'intrants externes, ce qui impose d'énormes coûts environnementaux. Les champs de monocultures destinées aux exportations agricoles ont un impact négatif sur la biodiversité agricole, qui constitue le fondement même de l'agriculture et s'avère essentielle pour la viabilité et la résilience des systèmes alimentaires. L'utilisation de produits chimiques agricoles en tant qu'engrais et pour la lutte antiparasitaire contribue à la surcharge chimique des sols et des cours d'eau, de même qu'à l'épuisement des combustibles fossiles sur lesquels ces produits chimiques se basent généralement. Le recours aux machines agricoles implique l'utilisation de combustibles fossiles supplémentaires et contribue aux émissions de carbone, tout comme la déforestation pour les grandes exploitations agricoles (Weis 2010).

Tous ces effets sur l'environnement issus de la spécialisation des cultures pour l'exportation menacent la viabilité à long terme des systèmes alimentaires, et ont, en définitive, des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire. En effet, une étude récente a indiqué que les cultures cultivées dans un milieu présentant des niveaux accrus de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sont moins nutritives (Leahy 2014). En outre, les coûts

environnementaux liés au transport ne sont pas incorporés aux modèles (en effet, une autre présomption du modèle est qu'il n'y a aucun coût de transport, et encore moins des coûts environnementaux associés). Les émissions de carbone produites par les transports aux combustibles fossiles peuvent être significatives (Daly 1993 ; Schmitz et al. 2012).

Durant le processus de spécialisation, les pays perdent généralement leurs petites exploitations agricoles riches en biodiversité, celles à bas niveau d'intrant, aussi bien que les avantages écologiques en découlant. Les systèmes agricoles riches en biodiversité à petite échelle fournissent des services écologiques tels que la filtration de l'air et de l'eau, tout comme l'absorption du carbone (EEB 2014). Ces externalités positives ne sont non plus incluses dans la théorie de l'avantage comparatif. Elles ne sont en outre pas reconnues par le marché, qui a tendance à récompenser les systèmes agricoles externalisant les coûts plutôt que les bénéfiques (Fuchs and Hoffmann, p.269).

Le fait de ne pas intégrer les externalités, aussi bien positives que négatives, a des incidences qui ont été observées dans le cas de la libéralisation agricole en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les prix du maïs aux États-Unis ne reflétaient pas les coûts écologiques de la production industrielle à grande échelle, de même que les prix du maïs au Mexique ne prenaient pas

en compte les avantages des systèmes de production agricole biodiversifiée à petite échelle typiquement employés par les petits exploitants mexicains. Pourtant, dans le cadre de la libéralisation commerciale en vertu de l'ALENA, le maïs « meilleur marché » des États-Unis, qui comporte des coûts écologiques non négligeables, a envahi les marchés mexicains, induisant les petits producteurs mexicains à abandonner leur activité, ce qui a eu pour conséquence une perte des avantages écologiques découlant des systèmes agricoles biodiversifiés qui n'avaient pas été considérés par les politiques commerciales (Gonzalez 2011, p.770). La résilience écologique des deux systèmes agricoles, du mexicain comme celui des États-Unis, a été endommagée dans le processus, alors que le Mexique est devenu dépendant des importations, situation le rendant particulièrement vulnérable aux chocs résultant de la hausse des prix qui prennent naissance à l'extérieur des frontières du pays (Wise 2012).

### *Tous les pays bénéficient du commerce.*

L'un des messages principaux de la théorie de l'avantage comparatif est que tous les pays bénéficient du commerce lorsqu'ils se spécialisent et échangent des marchandises. La théorie affirme que le bien-être dans le monde augmente en raison des gains d'efficacité, bien que les théoriciens reconnaissent qu'il est probable que pas tous les pays en

bénéficient de la même manière (FAO 2003). On considère, néanmoins, que si les pays s'engagent au bout du compte dans les échanges, c'est pour en tirer un certain bénéfice. Dans le cas contraire, ils arrêteraient d'échanger des biens avec d'autres pays. On présume, par ailleurs, que ces bénéfices engendreront des revenus plus élevés et une certaine croissance économique, dans un sens plus large, au sein des économies qui participent aux échanges (Lamy 2010). Pour ces raisons, le commerce est souvent vu comme un « moteur de croissance » par les économistes néoclassiques, caractéristique lui ayant attribué une place centrale au sein de plateformes intergouvernementales telles que l'OMC et la Banque mondiale et au sein de politiques de développement dans la plupart des pays.

Les critiques soulèvent des questions importantes au sujet des présomptions relatives aux avantages globaux résultant du commerce. Dans un sens plus large, si les présomptions fondamentales évoquées au préalable ne sont pas confirmées, et notamment les présomptions relatives à l'immobilité du capital et de la main d'œuvre, la mobilité des facteurs de production au sein des économies, les marchés concurrentiels et le rôle des externalités, alors il existe de l'incertitude quant aux bénéfices du commerce. Même dans le cas où il y aurait des gains d'efficacité au niveau mondial, il n'y a aucune garantie qu'ils seraient répartis

de façon égale. Les critiques ont signalé que tandis que certains pays pourraient en sortir gagnants, d'autres pourraient en réalité en sortir perdants, et ceci pourrait conduire à une différenciation supplémentaire entre gagnants et perdants au sein d'un même pays, tel qu'illustré ci-après. Comme Herman Daly le précise, une fois que les pays se spécialisent dans la production de certaines marchandises, ils n'ont guère d'autre choix que de les commercialiser car la réadaptation consistant à adopter une économie plus diversifiée est difficile et demande du temps. Dans de tels cas, on ne peut pas clairement affirmer que l'engagement d'un pays dans le commerce signifie obligatoirement qu'il y gagne sur le plan matériel (Daly 1993, p.51).

Les preuves sont également faibles en ce qui concerne les implications du commerce dans la croissance économique. L'avantage comparatif est critiqué pour sa focalisation sur les gains d'efficacité statiques et à court terme, ainsi que pour ignorer les conditions dynamiques à plus long terme qui pourraient avoir une incidence sur la croissance future. Tel que le soutiennent Ha Joon Chang et Irene Grabel, la spécialisation basée sur des conditions à court terme peut affecter la croissance et le développement à long terme en empêchant certains pays, en particulier les pays en développement, de produire des marchandises à faible valeur ajoutée, dont des matières premières, rendant ainsi difficile la possibilité de

s'accaparer de la valeur ajoutée résultant de la transformation et de la fabrication (Chang and Grabel 2004, pp.61-63). Presque tous les pays industrialisés se sont développés dans des conditions protégées afin de stimuler les perspectives de croissance à plus long terme dans certaines industries, et ont adopté des politiques de libéralisation commerciale après s'être industrialisés. Cette tendance n'est pas simplement générale, mais valable également dans le secteur agricole (Chang 2009).

Ces réserves quant aux gains réalisés grâce au commerce et leur potentiel de croissance sont très importantes à la lumière des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire.

Une idée fondamentale du discours sur la sécurité alimentaire et le commerce est que les revenus augmenteraient, entraînant un accès plus substantiel aux denrées alimentaires. S'il ne s'agit que de gains incertains au niveau des pays, et que tout gain potentiel n'est pas distribué équitablement au sein de la société, il est probable qu'une partie de la population se retrouve encore plus défavorisée quant à l'accès aux denrées alimentaires (FAO 2003a). Ce problème concerne particulièrement ceux qui ont perdu leur emploi en raison de la spécialisation au sein de l'économie. Si l'économie n'offre pas de gains en général, notamment dans les pays très pauvres, la capacité du gouvernement à fournir des mesures de protection

aux individus lésés par ce système est compromise, tel que préalablement évoqué. Pour cette raison, Ha Joon Chang avance que pour les pays présentant de faibles niveaux d'industrialisation, une politique d'autosuffisance alimentaire est parfaitement logique, vu que la spécialisation peut être trop risquée et avoir des conséquences extrêmement graves découlant de la faim et de la malnutrition (Chang 2009, pp.6-7). Jamie Morrison et Alexander Sarris alertent également sur le fait qu'une libéralisation prématurée des politiques commerciales agricoles dans la trajectoire de développement d'un pays peut affaiblir les secteurs agricoles, ce qui peut freiner plutôt qu'améliorer ses perspectives en matière de croissance économique, d'atténuation de la pauvreté et de sécurité alimentaire (Morrison and Sarris 2007, p.14).

Les gains sont également susceptibles d'être inégaux entre les pays, avec la plupart des modèles de scénarios du cycle de Doha montrant que les pays à revenu élevé recevront la part du lion des bénéfices (qui reste assez modeste à l'échelle mondiale), alors que les pays en développement ne seraient que des bénéficiaires marginaux, voire de vrais perdants dans n'importe quel accord avec l'OMC (Wise 2009 ; IAASTD 2009, p.452). Selon les prévisions de la Banque mondiale, par exemple, les gains tirés de la libéralisation agricole pourraient atteindre autour de 75 milliards de dollars US, mais on s'attend

à ce que seulement 9 milliards de dollars US aillent aux pays en développement (Anderson et al. 2005). Et même parmi les pays en développement, il est possible que ces gains ne soient concentrés que dans les mains d'une poignée de pays exportateurs de produits agricoles, et que dans ces pays, ces gains aillent à un nombre restreint de grandes industries agroalimentaires axées sur l'exportation. Les pays à faible revenu n'obtiendront probablement quasiment aucun gain, mais risquent plutôt de subir des conséquences négatives, particulièrement pour ce qui est des petits exploitants agricoles producteurs de denrées alimentaires de première nécessité, en raison de la concurrence accrue des importations résultant de l'ouverture du marché (Wise 2009).

### **Une compréhension obsolète de la sécurité alimentaire.**

L'interprétation principale favorable au commerce en tant que force motrice pour la sécurité alimentaire repose largement sur ce que plusieurs considéreraient comme une compréhension dépassée de la sécurité alimentaire (De Schutter 2011). L'argument principal avancé par les défenseurs de la libéralisation du commerce agricole est que les gains d'efficacité génèrent une plus grande production de denrées alimentaires, ce qui est supposé être un avantage automatique pour la sécurité alimentaire mondiale. Étant donné que tous les pays devraient pouvoir tirer profit du

commerce, une plus grande quantité de nourriture devrait être disponible, non seulement à l'échelle mondiale, mais dans tous les pays qui s'engagent dans le commerce. Une plus grande quantité de denrées alimentaires devrait conduire à la baisse des prix des denrées, qui, à son tour, rendrait plus abordable l'achat de nourriture pour les individus appartenant aux segments les plus pauvres de la société (Banque mondiale 2012 ; Lamy 2013). En reconnaissant que la faim persiste, les défenseurs de ce point de vue soutiennent que si la faim existe, c'est parce que les politiques nationales n'ont pas été à la hauteur. Les gouvernements ont soit refusé des incitations de production appropriées aux agriculteurs à travers un certain protectionnisme commercial, soit n'ont pas su fournir les mesures de sécurité appropriées (Banque mondiale 2012 ; Lamy 2013).

Cette vision de la sécurité alimentaire qui met surtout l'accent sur l'augmentation de la production mondiale de denrées alimentaires est critiquée pour minimiser la valeur d'autres dimensions importantes de la sécurité alimentaire (Lang and Barling 2012 ; Jarosz 2011). Bien que pendant les années 70 la sécurité alimentaire ait été définie, de façon générale, comme la disponibilité de nourriture à l'échelle mondiale, les révisions du concept au cours des années 80 et 90 ont nuancé la notion pour arriver à une meilleure compréhension des causes de la faim (voir Maxwell 1996 ; Barrett 2010). Le travail

d'Amartya Sen, détenteur du Prix Nobel d'économie (1981), et postérieurement ses travaux menés à bien en collaboration avec Jean Drèze (Drèze and Sen 1989), ont contribué à une meilleure définition des concepts de faim et de sécurité alimentaire, qui sont dès lors amplement reconnus au sein de la communauté de la politique alimentaire. Leur travail a montré que la faim dépend en grande partie de la capacité des individus à accéder à la nourriture, ce qui est déterminé par leur capacité d'obtenir des ressources suffisantes pour la produire, l'acheter ou commercialiser des articles personnels pour l'obtenir.

Pour nombre d'individus, tel que cette compréhension plus nuancée de la sécurité alimentaire le souligne, l'accès à la nourriture devient précaire si leurs moyens de subsistance et économies sont menacés par des changements au sein de l'économie. Il est de plus en plus admis, au sein des cercles de la politique alimentaire, que le fait de disposer de suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins alimentaires de la population à l'intérieur des frontières d'un pays, voire mondialement, ne garantit aucunement que chacun sera bien nourri. En effet, le monde produit aujourd'hui suffisamment de nourriture pour fournir au moins 2800 calories par personne par jour (même après que le bétail ait été nourri et en tenant compte des déchets alimentaires), pourtant, plus de 840 millions de personnes sont chroniquement sous-alimentées (données de la FAO, citées dans Clapp 2014).

Une compréhension plus approfondie des conditions qui sont à l'origine de la faim doit inclure des aspects nutritionnels aussi bien que d'autres facteurs. Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a élargi la définition de sécurité alimentaire, et avec des mises à jour mineures en 2001, demeure la définition officielle du concept plus couramment utilisée: «La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires leur permettant de mener une vie active et saine.» (FAO 2001). Pour expliquer le concept, la FAO fait à présent souvent référence à quatre piliers de la sécurité alimentaire: disponibilité alimentaire, accès à la nourriture, utilisation et stabilité (la FAO 2008).

La conception prédominante axée sur l'offre lie la sécurité alimentaire à l'accès aux aliments par le mécanisme de l'offre et de la demande, en soutenant qu'une disponibilité plus grande de nourriture, au niveau mondial, mais surtout au niveau régional, devrait faire baisser les prix des denrées alimentaires. La Banque mondiale reconnaît que ce rapport entre la productivité et les prix est néanmoins compliqué, et que la libéralisation du commerce des produits agricoles pourrait faire grimper les prix des denrées alimentaires au niveau mondial, tout en les faisant baisser au niveau national (Banque mondiale 2007 ; Banque mondiale 2012, p.121).

Si les problèmes ci-dessus sont pris en considération, et si les gains matériels du commerce sont incertains, il est probable que certains segments de la société soient défavorisés par le commerce et perdent leurs moyens de subsistance ou leur emploi, ou soient confrontés à une hausse des prix des denrées alimentaires. En l'absence de croissance dans l'ensemble de l'économie, les États sont dans l'impossibilité de financer des dispositifs de protection sociale, ou encore, au sens plus large, le secteur agricole en termes de subventions et d'investissements dans les infrastructures. Il est clair que la sécurité alimentaire est une question profondément complexe qui ne peut pas être résolue facilement par une simple augmentation de la production des denrées alimentaires ou la libéralisation du commerce.

Selon certains, si la libéralisation commerciale n'est pas mise en œuvre consciencieusement, elle peut intensifier la vulnérabilité des pays les plus pauvres du monde face aux changements des prix des denrées alimentaires au niveau mondial, ce qui accentue l'importance du pilier de la stabilité de la sécurité alimentaire de la FAO. Les pays qui sont devenus dépendants de l'importation de denrées alimentaires au cours des trente dernières années, dont la plupart fait partie des pays moins avancés (PMA) du monde, sont à présent profondément vulnérables aux oscillations mondiales des prix (De Schutter 2009). Assurer la stabilité de l'accès dans ce contexte est

difficile pour plusieurs des pays les plus pauvres du monde, bien que les politiques de protection contre l'instabilité des marchés mondiaux soient de plus en plus nécessaires dans une économie mondiale où les prix des denrées alimentaires sont élevés et volatils (Daivron et al. 2011). Parallèlement, le courant commercial principal est fortement critique envers les efforts des gouvernements pour donner de la stabilité à travers des politiques telles que les réserves de céréales et des prix subventionnés de denrées alimentaires (Murphy 2009).

La conception prédominante n'évoque par ailleurs pas assez la nutrition en tant que composante clé de la sécurité alimentaire. Ses présomptions concernant la production partent du principe qu'un apport calorique suffisant équivaut à une nutrition appropriée. Pourtant, comme le démontre la recherche, les composantes nutritionnelles de la sécurité alimentaire revêtent une importance capitale, et ne devraient pas être ignorées. En effet, l'alimentation appropriée a été reconnue comme un élément essentiel des perspectives de gains des individus et de la dynamique de croissance des pays (Ruel 2010). Le retard de croissance demeure, cependant, un problème grave, avec plus d'un quart des enfants du monde ne bénéficiant pas d'une alimentation adéquate pendant leurs années principales de croissance (FAO 2013).



## L'efficacité économique prime sur d'autres objectifs sociaux.

L'importance que la conception prédominante donne aux gains de productivité qui résulteront de la spécialisation fait passer l'efficacité économique avant d'autres objectifs sociaux. Il n'est pas étonnant que la théorie économique se focalise sur l'efficacité, l'un des principes de base de l'économie néoclassique consistant justement à œuvrer pour une plus grande efficacité économique. Le lien avec la sécurité alimentaire dans cette ligne de pensée est étroitement connexe aux gains d'efficacité du commerce et à leurs implications. L'efficacité peut apporter certains des gains matériels prédits par la théorie, mais un accent excessif sur l'efficacité de la part des décideurs politiques risque de transformer le commerce en une fin en soi, plutôt qu'un moyen pour obtenir une fin. Même David Ricardo, dans sa conception initiale de l'avantage comparatif se concentrait sur les implications pour la société, plutôt que sur la génération de gains d'efficacité pure et simple.

L'augmentation de l'efficacité économique en tant que préoccupation majeure est un phénomène relativement récent. L'efficacité fut d'abord exprimée sous forme de rapport quantitatif au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plus ou moins à la même époque où David Ricardo développait sa théorie. Mais ce ne fut que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début

du XX<sup>e</sup> siècle que l'efficacité devint largement synonyme de productivité, utilité et « bien » (Princen 2005, p.50). La révolution marginale dans l'économie a développé le domaine en en faisant une discipline en grande partie mathématique et basée sur des modèles, ce qui explique l'attrait de l'avantage comparatif, ainsi que son adoption par les économistes néoclassiques, même lorsque grand nombre des idées économiques initiales des penseurs classiques furent abandonnées. La conversion de l'efficacité en expression numérique a cependant éloigné le concept de son rapport avec le bien-être humain (Princen 2005). Elle est devenue une fin en soi et nous avons perdu de vue le fait que la recherche constante d'efficacité, au sens strict du terme, peut produire des résultats néfastes pour d'autres objectifs plus difficile à quantifier et mesurer. Thomas Princen soutient que « l'efficacité doit être baissée d'un cran ou deux » et que « d'autres principes doivent être placés plus en hauteur » (Princen 2005, p.86). Si les gains d'efficacité peuvent être mis en question en premier lieu parce que d'autres présomptions ne sont pas réalistes, il n'est pas du tout évident que nous devrions continuer à donner la priorité au commerce en tant que politique principale pour la sécurité alimentaire en raison des gains d'efficacité.

Il est important de remettre en question la priorité accordée aux objectifs d'efficacité lors de discussions sur

la sécurité alimentaire. Le caractère multifonctionnel de l'agriculture est largement reconnu, tout comme les caractéristiques particulières des aliments et de la sécurité alimentaire. Comme Wolfgang Sachs et d'autres soulignent, l'agriculture « n'est pas une activité commerciale comme les autres et, en même temps, c'est beaucoup plus qu'une activité commerciale » (Sachs et al. 2007, p.31). En effet, même la déclaration de Doha reconnaît le rôle unique que joue l'agriculture dans la société en insistant sur le fait que les aspects « non commerciaux », y-compris la sécurité alimentaire, les fonctions environnementales de l'agriculture et le rôle de l'agriculture dans le développement rural, doivent être pris en considération (IIDD 2003). Cependant, ces aspects non commerciaux du secteur alimentaire et agricole sont souvent éclipsés par les arguments relatifs à l'efficacité dans les négociations commerciales agricoles.

Les critiques ont indiqué qu'une emphase excessive sur l'efficacité dans la formulation de politiques commerciales agricoles peut, dans certains cas, empirer la situation. La spécialisation basée sur des objectifs d'efficacité statiques et à court terme peut compromettre de plusieurs manières la sécurité alimentaire à long terme. Elle favorise de nos jours les importations de produits alimentaires bon marché qui mènent souvent à une situation de plus grande dépendance du marché et de vulnérabilité aux chocs

des prix dans le futur. Elle favorise en outre les pratiques monoculturelles qui détériorent la biodiversité et autres services écosystémiques fournis par le secteur agricole, affectant ainsi, en définitive, la durabilité à long terme du système alimentaire dont dépend la sécurité alimentaire. Par ailleurs, cela pourrait engendrer d'énormes coûts sociaux induits par la perte de moyens de subsistance pour les populations rurales, affectant ainsi leur capacité d'accéder à une quantité suffisante de nourriture.

Dans les systèmes agricoles orientés vers le marché qui se basent sur des critères d'efficacité, le pouvoir d'achat, plutôt que le besoin, s'avère l'un des principaux éléments déterminants de la distribution de denrées alimentaires. Certaines inefficiences du marché sont importantes pour assurer la sécurité alimentaire. Certaines inefficiences à court terme, introduites par le biais de politiques gouvernementales dans le secteur agricole, peuvent mener à des augmentations de la productivité à long terme (Chang 2009, p.7). La résilience écologique de l'agriculture dépend d'une mesure de redondance qui peut être considérée comme « inefficace » en termes économiques, mais qui est essentielle pour la protection des services écosystémiques à long terme (Fuchs and Hoffmann 2013). Les investissements dans les divers systèmes d'exploitation agricole à petite échelle, qui ne sont pas forcément rentables en termes strictement économiques,

peuvent fournir des moyens de subsistance significatifs, accompagnés d'un énorme bénéfice social pour une grande partie de l'humanité (Sachs et al. 2007). Par ailleurs, la distribution de denrées alimentaires organisée par les gouvernements et les programmes de protection sociale basés sur le besoin, plutôt que sur l'efficacité du marché, sont également primordiaux pour assurer que tous les membres de la société aient accès à une alimentation adéquate (Devereux et al. 2012).

Si les sociétés prenaient la sécurité alimentaire au sérieux, on ne permettrait pas que l'efficacité triomphe sur d'autres objectifs moins quantifiables au point de menacer la sécurité alimentaire. Il s'avère nécessaire de mener à bien un examen approfondi des multiples objectifs sociaux dans la formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire, et notamment des politiques qui régissent le commerce agricole.

**Le droit à l'alimentation.** Le travail du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation a considérablement aidé à sensibiliser sur l'importance de garantir la sécurité alimentaire pour tous, et en particulier de disposer d'une législation qui protège le droit à l'alimentation. Bien que les marchés libéralisés puissent accroître l'efficacité à court terme en permettant à des produits alimentaires moins chers de pénétrer le marché des pays où l'insécurité alimentaire est élevée, ils peuvent

également influencer de façon négative la productivité potentielle à long terme de ces pays et créer une vulnérabilité onéreuse en augmentant la dépendance à l'égard des marchés mondiaux qui sont de plus en plus volatils (De Schutter 2009). Les questions relatives à l'efficacité et à la sécurité alimentaire doivent être abordées d'une manière mutuellement avantageuse, ce qui pourrait exiger l'assouplissement des critères d'efficacité dans un futur proche afin de s'assurer que les segments les plus pauvres de la société puissent accéder à des quantités suffisantes de nourriture nutritive à long terme. De telles politiques requièrent une marge politique suffisante pour permettre aux gouvernements de sélectionner la meilleure manière de garantir la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation à long terme, sans craindre des sanctions pour l'adoption de politiques susceptibles de limiter le commerce à court terme.

**Moyens de subsistance et travail décent.** Les campagnes actuelles pour la libéralisation du commerce agricole privilégient l'efficacité de la production agricole, négligeant les questions relatives aux moyens de subsistance agricoles et au travail décent. La spécialisation agricole et la dépendance accrue du commerce de produits alimentaires ont tendance à réduire le pouvoir décisionnel des petits exploitants agricoles et dans de nombreux cas les rendent superflus au sein d'une économie, les obligeant ainsi à chercher un autre type d'emploi. Ce

type d'« ajustement » peut être considéré comme économiquement efficient en termes économiques néoclassiques, mais il ne reconnaît pas l'importance culturelle et sociale, pour la dignité humaine et le bien-être, tout comme pour l'harmonie sociale, de pouvoir compter sur des moyens de subsistance et un travail gratifiant. La perte d'autonomie d'une partie de la population peut avoir des conséquences dévastatrices pour le progrès social et économique à long terme d'un pays. En outre, des études récentes ont montré que les petites exploitations agricoles biodiversifiées sont en fait plus efficientes en termes de production agricole que les grandes exploitations spécialisées, et qu'elles stimulent en même temps la création d'emplois (Sachs et al. 2007, p.34 ; Pretty et al. 2006).

**Diversité écologique.** La protection et la promotion d'un environnement naturel biodiversifié sont essentielles pour la durabilité des systèmes alimentaires, tout comme pour la génération de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance. Une attention excessive sur l'efficacité en termes strictement économiques réduit la valeur des dimensions écologiques de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Malgré les efforts croissants sur le plan économique pour résoudre les « externalités » environnementales dans le secteur agricole (TEEB 2014), ces coûts et avantages externes ne sont pas

actuellement considérés sérieusement dans la politique commerciale internationale. Il est important d'élargir notre compréhension de la notion d'« efficacité » dans la production agricole pour mieux discerner les bénéfices des services écosystémiques des méthodes de culture agro-écologique à petite échelle qui ne sont pas inclus dans les chiffres de rendement des cultures. Contrairement à l'agriculture industrielle, qui représente l'un des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, les pratiques agro-écologiques ont des effets de refroidissement climatique et sont plus résilientes au changement climatique (Martinez-Alier 2011).

La quantification numérique des services écologiques n'est pas nécessairement la manière la plus opportune de considérer ce facteur. Ce moyen de mesure pourrait tout simplement asservir ce type de service au cadre économique actuel axé sur l'efficacité (Gomez-Baggethun and Ruiz-Perez 2011). Il suffirait de donner aux objectifs écologiques la même priorité qu'aux objectifs économiques, dans les cadres de politiques relatives à la sécurité alimentaire, pour ouvrir la voie à des solutions stratégiques innovantes pour résoudre les dommages environnementaux des systèmes alimentaires du monde, sans devoir nécessairement les lier aux gains d'efficacité calculés numériquement.

Ces objectifs alternatifs sont d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire, bien qu'ils aient été sous-

estimés au cours des dernières décennies, alors que l'efficacité économique a gagné en importance avec un programme de libéralisation du commerce. Les politiques commerciales qui privilégient ces autres objectifs sociaux peuvent être considérées comme des mécanismes de correction des défaillances du marché, plutôt que comme des « distorsions » du marché (Nadal and Wise 2004).

Des options stratégiques ouvertes à l'inclusion de ces dernières et d'autres

mesures qui mettent les questions relatives à l'efficacité au même niveau que les autres objectifs sont importantes, si l'on veut que la politique commerciale contribue adéquatement à l'amélioration du bien-être humain et environnemental.

Une approche plus équilibrée dans la considération des objectifs sociaux et des processus dynamiques peut en fait mener à des résultats plus efficaces, à condition qu'elle soit définie dans un sens plus large et à plus long terme.

## **Conclusion:** **Entamer un dialogue fructueux sur la sécurité alimentaire et le commerce**

Le rapport entre le commerce international et la sécurité alimentaire est extrêmement complexe, et il est extrêmement important de le comprendre afin de formuler des politiques appropriées. Le cadre mondial des réglementations agricoles nous affecte tous, et en particulier les 2,5 milliards de petits producteurs agricoles du monde, qu'ils produisent ou pas des biens qui traversent les frontières. L'analyse menée à bien dans cette publication soulève des questions sur l'argument des gains d'efficacité qui constitue l'élément central de la théorie du commerce libéral, et sur le rôle lui étant attribué dans la promotion de la sécurité alimentaire. Il y a de nombreuses réserves quant à la théorie de l'avantage comparatif, et grand nombre, voire la majorité de ses présomptions clés ne sont pas confirmées, remettant en cause la valeur prédictive de la théorie. En outre, le fait que ces présomptions ne reflètent pas des conditions réelles a des implications importantes pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des petits producteurs agricoles et l'environnement. Il est probable que les défenseurs de la libéralisation du commerce voient dans les problèmes identifiés dans ce document une justification pour continuer à faire pression pour une plus grande ouverture des marchés pendant qu'ils corrigent les véritables défaillances de ces derniers pour réduire les distorsions qui rendent la théorie du commerce peu probante dans la pratique. Les critiques pourraient

suggérer que certains problèmes associés à la spécialisation et au commerce, tels que les dommages causés à la diversité écologique et la perte de moyens de subsistance pour plus d'un milliard de petits exploitants, sont inhérents aux politiques commerciales, et donc rejeter complètement le commerce international.

Une troisième option, qui se situe entre ces deux extrêmes, est de revendiquer un espace pour la politique commerciale apte à établir un équilibre entre les multiples objectifs sociaux. En raison des incertitudes quant aux bénéfices potentiels de la libéralisation des échanges agricoles, il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre les objectifs d'efficacité et d'autres objectifs sociaux, tels que la réalisation du droit à l'alimentation, la protection des moyens de subsistance des agriculteurs et celle de la durabilité de l'environnement.

En dépit du caractère complexe de ces autres objectifs et de la difficulté que représente, à plusieurs égards, leur quantification en chiffres concrets, ils ne sont pas moins importants que les objectifs d'efficacité. Une importance adéquate devrait être accordée à ces autres objectifs dans le développement de politiques commerciales agricoles, aussi bien au niveau national qu'international, lors des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux. Il est extrêmement important qu'elles soient intégrées au cours de l'étape de

négociation des politiques commerciales et des accords en cours d'élaboration, au lieu d'être considérées comme une réflexion après coup au moment de leur mise en œuvre (De Schutter 2009, p.39).

Les politiques commerciales qui tiennent compte d'une variété de considérations dès le début devraient permettre au commerce de constituer un meilleur élément de support aux objectifs de la sécurité alimentaire, au lieu de simplement se concentrer sur la libéralisation au nom des gains d'efficacité. Traditionnellement, ces considérations ont été de grande importance pour l'élaboration des politiques commerciales des pays industrialisés riches d'aujourd'hui lorsqu'ils développèrent pour la première

fois leurs secteurs agricoles au XIXe siècle et début du XXe siècle (Chang 2009). Dans de bonnes conditions, le commerce peut présenter certains avantages pour les pays les plus pauvres du monde et peut jouer un rôle dans la contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la protection de l'environnement. Pour ce faire, cependant, le commerce doit être guidé par l'élaboration minutieuse des politiques en fonction d'un cadre réglementaire suffisamment flexible pour permettre à chaque pays de jouir d'un espace politique approprié afin de déterminer comment mieux équilibrer une variété d'objectifs sociaux en fonction de leur propre et unique contexte.

## Références (en anglais)

Anderson, Kym and Will Martin. 2005. "Agricultural Trade Reform and the Doha Development Agenda." *The World Economy* 28(9): 1301 – 27.

Barrett, Christopher B. 2010. "Measuring Food Insecurity." *Science* 327(5967): 825 – 28.

Burnett, Kim and Sophia Murphy. 2014. "What Place for International Trade in Food Sovereignty?" *Journal of Peasant Studies*: 1 – 20.

Chang, Ha Joon. 2009. "Rethinking Public Policy in Agriculture: Lessons from Distant and Recent History." Rome: FAO.

Chang, Ha Joon, and Irene Gabel. 2004. "Reclaiming Development: An Economic Policy Handbook for Activists and Policymakers." Zed Books.

Clapp, Jennifer. 2006. "WTO Agriculture Negotiations: Implications for the Global South." *Third World Quarterly* 27(4): 563 – 77.

Clapp, Jennifer. 2012. "Food." Cambridge: Polity.

Clapp, Jennifer. 2014. "World Hunger and the Global Economy: Strong Linkages, Weak Action." *Journal of International Affairs* 67(2): 1-17.

Daivron, Benoit; Niama Nango Dembele, Sophia Murphy and Shahidur Rashid. 2011. "Price Volatility and Food Security." A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. Online at: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE-price-volatility-and-food-security-report-July-2011.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-price-volatility-and-food-security-report-July-2011.pdf)

Daly, Herman E. 1993. "The Perils of Free Trade." *Scientific American* 269(5): 50-50.

De Schutter, Olivier. 2009. "International Trade in Agriculture and the Right to Food." *Dialogue on Globalization*. Occasional Paper No.46. Friedrich Ebert Stiftung.

De Schutter, Olivier. 2011. "The World Trade Organization and the Post-Global Food



Crisis Agenda: Putting Food Security First in the International Trade System.” Activity Report of the UN Special Rapporteur on the Right to Food. Online at: [http://www.wto.org/english/news\\_e/news11\\_e/deschutter\\_2011\\_e.pdf](http://www.wto.org/english/news_e/news11_e/deschutter_2011_e.pdf)

Devereux, S.; W. B. Eide; J. Hoddinott; N. Lustig and K. Subbarao. 2012. “Social Protection for Food Security.” A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. Online at: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-4-Social\\_protection\\_for\\_food\\_security-June\\_2012.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-4-Social_protection_for_food_security-June_2012.pdf)

Drèze, Jean and Amartya Sen. 1989. “Hunger And Public Action.” Oxford University Press.

Fairtrade Foundation. 2013. “Powering Up Smallholders to Make Food Fair: A Five Point Agenda.” Online at: [http://www.fairtrade.org.uk/includes/documents/cm\\_docs/2013/F/FT\\_smallholder%20report\\_2013\\_lo-res.pdf](http://www.fairtrade.org.uk/includes/documents/cm_docs/2013/F/FT_smallholder%20report_2013_lo-res.pdf)

FAO. 2001. “State of Food Insecurity in the World 2001.” Rome: FAO. Online at: <http://www.fao.org/docrep/003/y1500e/y1500e00.htm>

FAO. 2003a. “Trade Reforms and Food Security.” Rome: FAO. Online at: <http://www.fao.org/docrep/005/y4671e/y4671e08.htm>

FAO. 2003b. “WTO Agreement on Agriculture: The Implementation Experience: Developing Country Case Studies.” Rome: FAO. Online at: <http://www.fao.org/3/contents/d9cdea2f-bfb1-5c18-80e6-9b2e6f0fdad/y4632e00.htm>

FAO. 2008. “An Introduction to the Basic Concepts of Food Security.” Online at: <http://www.fao.org/docrep/013/al936e/al936e00.pdf>

FAO. 2013. “The State of Food Insecurity in the World 2013.” Rome: FAO. Online at: <http://www.fao.org/docrep/018/i3434e/i3434e.pdf>.

Fletcher, Ian. 2010. “Dubious Assumptions of the Theory of Comparative Advantage.” *Real World Economics Review* (54): 94 – 105.

Fuchs, Nikolai and Ulrich Hoffmann. 2013. “Ensuring Food Security and Environmental Resilience – the Need for Supportive Agricultural Trade Rules.” UNCTAD Trade and Environment Review: 266-275. Geneva: UNCTAD.

Gonzalez, Carmen G. 2011. “An Environmental Justice Critique of Comparative Advantage: Indigenous Peoples, Trade Policy, and the Mexican Neoliberal Economic Reforms.” University of Pennsylvania Journal of International Law 32(2): 723 – 803.

Headey, Derek, and Shenggen Fan. 2008. “Anatomy of a Crisis: The Causes and Consequences of Surging Food Prices.” Agricultural Economics 39: 375 – 91.

Hennebry, Jenna, and Kerry Preibisch. 2012. “A Model for Managed Migration? Re-Examining Best Practices in Canada’s Seasonal Agricultural Worker Program.” International Migration 50.s1: e19-e40.

IAASTD. 2009. “International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development: Global Report.” Island Press. Online at: <http://www.unep.org/dewa/assessments/ecosystems/iaastd/tabid/105853/default.aspx>

IATP. 2010. “NAFTA: Fueling Market Concentration in Agriculture.” Online at: <http://www.stwr.org/food-security-agriculture/nafta-fueling-market-concentration-in-agriculture.html>

IFAD. 2013. “Smallholder Farmers Key to Lifting Over One Billion People Out of Poverty.” Press Release, June 4. Online at: <http://www.ifad.org/media/press/2013/27.htm>

IISD. 2003. “Non-Trade Concerns in the Agricultural Negotiations of the World Trade Organization.” International Institute for Sustainable Development Trade and Development Brief No.1. Online at: [http://www.iisd.org/pdf/2003/investment\\_sdc\\_may\\_2003\\_1.pdf](http://www.iisd.org/pdf/2003/investment_sdc_may_2003_1.pdf)

Jarosz, Lucy. 2011. “Defining World Hunger: Scale and Neoliberal Ideology in International Food Security Policy Discourse.” Food, Culture and Society: An International Journal of Multidisciplinary Research 14(1): 117 – 39.

- Laborde, David and Will Martin. 2012. "Agricultural Trade: What Matters in the Doha Round?" *Annual Review of Resource Economics* 4(1): 265 – 83.
- Lamy, Pascal. 2010. "Comparative Advantage is Dead? Not at All, Lamy Tells Paris Economists", Speech 12 April. Online at: [http://www.wto.org/english/news\\_e/sppl\\_e/sppl152\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/sppl_e/sppl152_e.htm)
- Lamy, Pascal. 2011. "Lamy Rebuts UN Food Rapporteur's Claim that WTO Talks Hold Food Rights 'Hostage.'" Online at: [http://www.wto.org/english/news\\_e/news11\\_e/agcom\\_14dec11\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/news11_e/agcom_14dec11_e.htm)
- Lamy, Pascal. 2012. "Pascal Lamy Speaks on the Challenge of Feeding 9 Billion People." Speech, February 2012. Geneva. Online at: [http://www.wto.org/english/news\\_e/sppl\\_e/sppl216\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/sppl_e/sppl216_e.htm)
- Lamy, Pascal. 2013. "The Geneva Consensus: Making Trade Work for Us All." Cambridge: Cambridge University Press.
- Lang, Tim and Michael Heasman. 2004. "Food Wars: The Global Battle for Mouths, Minds and Markets." London: Earthscan.
- Lang, Tim and David Barling. 2012. "Food Security and Food Sustainability: Reformulating the Debate." *The Geographical Journal* 178(4): 313 – 26.
- Leahy, Stephen. 2014. "CO2 Producing Hollow Food." Inter Press Service, 7 May 2014. Online at: <http://www.ipsnews.net/2014/05/co2-producing-hollow-food/>
- Maxwell, Simon. 1996. "Food Security: a Post-modern Perspective." *Food Policy* 21(2): 155 – 70.
- McGeorge, Robert L. 1992. "Accommodating Food Security Concerns in a World of Comparative Advantage: A Challenge for GATT's International Trade System." *Neb. L. Rev.* 71: 368.

Martinez-Alier, Joan. 2011. "The EROI of Agriculture and Its Use by the Via Campesina." *Journal of Peasant Studies* 38(1): 145 – 60.

McMichael, Philip. 2013. "Value-chain Agriculture and Debt Relations: Contradictory Outcomes." *Third World Quarterly* 34(4): 671 – 90.

Morrison, Jamie and Alexander Sarris. 2007. "Determining the Appropriate Level of Import Protection Consistent with Agriculture Led Development in the Advancement of Poverty Reduction and Improved Food Security." In J. Morrison and A. Sarris (eds). *WTO Rules for Agriculture Compatible with Development*. Rome: FAO.

Murphy, Sophia. 2006. "Concentrated Market Power and Agricultural Trade." *Ecofair Trade Dialogue Discussion Papers No 1*: 14. Online at: <http://www.iatp.org/iatp/publications.cfm?accountID=451&refID=89014>.

Murphy, Sophia. 2008. "Globalization and Corporate Concentration in the Food and Agriculture Sector." *Development* 51(4): 527 – 33.

Murphy, Sophia. 2009. "Strategic Grain Reserves in an Era of Volatility." Minneapolis: IATP. Online at: <http://www.iatp.org/documents/strategic-grain-reserves-in-an-era-of-volatility-0>

Murphy, Sophia, David Burch, and Jennifer Clapp. 2012. "Cereal Secrets: The World's Largest Grain Traders and Global Agriculture." Oxfam Great Britain.

Nadal, Alejandro and Timothy Wise. 2004. "The Environmental Costs of Agricultural Trade Liberalization: Mexico – U.S. Maize Trade under NAFTA." Online at: <http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/DP04NadalWiseJuly04.pdf>

Porter, J.R., L. Xie, A.J. Challinor, K. Cochrane, S.M. Howden, M.M. Iqbal, D.B. Lobell, and M.I. Travasso, "2014: Food security and food production systems." In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova,

B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, and L.L. White (eds.). New York; Cambridge: Cambridge University Press.

Prasch, Robert. 1996. "Reassessing the Theory of Comparative Advantage." *Review of Political Economy* 8(1): 37-56.

Preibisch, Kerry. 2007. "Local Produce, Foreign Labor: Labor Mobility Programs and Global Trade Competitiveness in Canada." *Rural Sociology* 72(3): 418-449.

Pretty, Jules et al. 2006. "Resource-conserving Agriculture Increases Yields in Developing Countries." *Environmental Science & Technology* 40(4): 1114-1119.

Princen, Thomas. 2005. "The Logic of Sufficiency." Cambridge, MA: MIT Press.

Ruel, Marie. 2010. "The Oriente Study: Program and Policy Impacts," *Journal of Nutrition* 140(2): 415 – 418.

Sachs, Wolfgang et al. 2007. "Slow Trade-Sound Farming: A Multilateral Framework for Sustainable Markets in Agriculture". *Ecofair Trade Dialogue*. Online at: [http://www.misereor.org/fileadmin/redaktion/slow\\_trade\\_sound\\_farming.pdf](http://www.misereor.org/fileadmin/redaktion/slow_trade_sound_farming.pdf)

Schmitz, Christoph et al. 2012. "Trading More Food: Implications for Land Use, Greenhouse Gas Emissions, and the Food System." *Global Environmental Change* 22: 189 – 209.

Schumacher, Reinhard. 2013. "Deconstructing the Theory of Comparative Advantage." *World Economic Review* 2: 83 – 105.

Sen. Amartya. 1981. "Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation." Oxford: Oxford University Press.

South Centre. 2009. "The Extent of Agriculture Import Surges in Developing Countries: What are the Trends?" Analytical Note SC/TDP/AN/AG/8. Geneva, Switzerland.

TEEB. 2014. "The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) for Agriculture

and Food.” Concept Note, February 27. [http://www.teebweb.org/wp-content/uploads/2014/03/TEEB-for-Agriculture-and-Food\\_Concept-note1.pdf](http://www.teebweb.org/wp-content/uploads/2014/03/TEEB-for-Agriculture-and-Food_Concept-note1.pdf)

Watkins, Kevin. 1996. “Free Trade and Farm Fallacies: From the Uruguay Round to the World Food Summit”, *The Ecologist* 26(6): 244-255.

Weis, Tony. 2010. “The Accelerating Biophysical Contradictions of Industrial Capitalist Agriculture.” *Journal of Agrarian Change* 10(3): 315-341.

Wise, Timothy. 2009. “Promise or Pitfall? The Limited Gains from Agricultural Trade Liberalisation for Developing Countries.” *The Journal of Peasant Studies* 36(4): 855 – 70.

Wise, Timothy. 2012. “The Cost to Developing Countries of U.S. Corn Ethanol Expansion, 2012.” *Global Development and Environment Institute Working Paper 12-2*. Online at: <http://www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/12-02WiseGlobalBiofuels.pdf>

World Bank. 2007. “World Development Report 2008: Agriculture for Development.” Washington, D.C.: World Bank. Online at: [http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR\\_00\\_book.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf)

World Bank. 2012. “Global Monitoring Report: Food, Nutrition and the Millennium Development Goals.” Washington, D.C.: World Bank. Online at: <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/0,,contentMDK:23148901~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html>

World Bank 2014a. “World Development Indicators.” Online at: <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>

World Bank. 2014b. “The State of Social Safety Nets 2014.” Washington, D.C.: World Bank. Online at: <http://www.worldbank.org/en/topic/safetynets/publication/the-state-of-social-safety-nets-2014> WTO. 2012. Online at: [http://etraining.wto.org/admin/files/Course\\_389/CourseContents/TEC-E-Print.pdf](http://etraining.wto.org/admin/files/Course_389/CourseContents/TEC-E-Print.pdf)

## Remerciements

L'auteure tient à remercier Kim Burnett et Chelsea Smith pour leur soutien exceptionnel dans la recherche. Elle remercie également Olivier de Schutter, Tim Wise, Susan Bragdon, Claire Rodgerson, Nikolai Fuchs, Joan Martinez-Alier, Sarah Martin, Sophia Murphy, Andrés Garcia, et Amy Wood pour leurs précieux commentaires sur une version antérieure de cette analyse.

Ces remerciements s'adresse également au Bureau Quaker auprès des Nations Unies pour son soutien et ses encouragements concernant l'élaboration de cette publication, ainsi qu'au Programme des chaires de recherche du Canada et à la Fondation Trudeau pour leur soutien général à la recherche.

## Bureau Quaker auprès des Nations Unies

À Genève:

13 Avenue du Mervelet  
1209 Genève, Suisse

Tel: +41 22 748 4800 | Fax: +41 22 748 4819  
quno@quno.ch



À New York:

777 United Nations Plaza  
New York, NY 10017, États-Unis

Tel: +1 212 682 2745 | Fax: +1 212 938 0034  
qunony@afsc.org

[www.quno.org](http://www.quno.org) | suivez-nous sur twitter: @QuakerUNoffice

*imprimé sur du papier recyclé*

Établi à Genève et à New York, le Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO) représente le Comité consultatif mondial des Amis (Quakers), une organisation internationale non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès des Nations Unies.

QUNO lutte pour promouvoir les questions liées à la paix et à la justice auprès des Nations Unies et d'autres institutions internationales, au nom des Amis (Quakers) du monde entier.

QUNO bénéficie du soutien du Comité de service des Amis américains (AFSC), de l'Assemblée annuelle de Grande-Bretagne (BYM), de la communauté mondiale des Amis, d'autres groupes et de particuliers.